

DE SAINT-AMAND

(CHER)

SAINT-AMAND, le 25 Juillet 1944.

- Cabinet -

CHAPITRES C et D.

ACTIVITE DES DIVERS GROUPEMENTS  
et QUESTIONS CONCERNANT LA POLICE.

Depuis l'arrestation de M. LECENE, Sous-Préfet de St-Amand, opérée le 2 Juin par la Sicherheitspolizei de Limoges, M. VILLATTE, Chef de Bureau à la Sous-Préfecture, remplissait provisoirement les fonctions de Sous-Préfet, conformément aux ordres reçus, téléphoniquement, le 2 Juin, du Ministère de l'Intérieur, et verbalement, le 4 Juin, de la Préfecture Régionale de LIMOGES.

Jusqu'au début de Juin, l'activité des groupements de résistance s'était bornée à quelques vols dans les Mairies ou les bureaux de poste, et à quelques sabotages sur les lignes électriques ou les voies ferrées, incontestablement moins fréquents dans le Cher sud que dans les départements limitrophes.

Le 6 Juin, dans la matinée, des éléments de la résistance pénétraient dans GRAÇAY, et 2 gendarmes de la brigade passaient à la dissidence avec leur armement. 3 personnes étaient tuées par une patrouille allemande.

Vers 19 h. 15, le Sous-Préfet intérimaire se trouvait dans son bureau, en conférence avec le capitaine CHOLET, Commandant provisoirement la Cie bis de Gendarmerie, pendant l'absence du Commandant ANGEBAULT, appelé à Vichy. A ce moment, plusieurs individus armés firent irruption dans le Cabinet du Sous-Préfet, et annoncèrent qu'ils prenaient possession de la ville de St-Amand et de tous ses services administratifs, au nom du Comité National de la Libération.

En effet, les insurgés, au nombre d'environ 700, s'emparaient également de la Poste, de la Mairie, et plaçaient des postes de garde sur toutes les principales voies d'accès de la ville.

Quelques instants plus tard, 2 miliciens qui arrivaient à St-Amand, en automobile, étaient abattus devant le Monument aux Morts, où leurs cadavres devaient rester exposés jusqu'au lendemain matin. Un autre milicien était tué à Orval.

Les assaillants entreprenaient alors le siège de l'immeuble occupé par la Milice Française, défendu par plusieurs francs-gardes, et dans lequel se trouvait notamment l'épouse du Secrétaire Général

de la Milice, Mme BOUT de L'AN, ses 2 enfants et sa belle-mère. Vers 23 heures 30, les défenseurs étaient contraints de capituler, et tous les occupants de l'immeuble étaient mis en état d'arrestation. Dans le courant de la nuit, une trentaine d'autres personnes, pour la plupart miliciennes, étaient elles-aussi arrêtées.

Les éléments présents du 1er Régiment de France, en partie non instruits, et dispersés au moment de l'attaque, ne purent intervenir. Le Lieutenant-Colonel ARDISSON dut se borner à assurer la défense de son camp et du matériel qui s'y trouvait entreposé. Les insurgés ne firent d'ailleurs aucune tentative d'attaque contre le camp.

Les forces de police et de gendarmerie durent, en raison de leur maigre effectif et de leur armement réduit, se borner à des gardes statiques ou à des "planquages" prudents.

Les 3 officiers de gendarmerie furent d'ailleurs gardés à vue à la Sous-Préfecture, ainsi que le Sous-Préfet intérimaire et son Chef de Cabinet.

Le 8 Juin, vers 1 heure, les forces de la Résistance, semblant prises de panique, quittèrent la ville, mais revinrent vers 3 h. 30, au moment même où les autorités administratives prenaient leurs dispositions pour reprendre leurs fonctions et renouer les relations avec l'extérieur.

Peu après, vers 5 heures, une unité allemande, venant de Moulins, attaquait la ville. Les forces rebelles évacuaient alors St-Amand. Seul un petit groupe isolé opposa une courte résistance.

Au cours des opérations, 23 personnes furent tuées, dont 8 fusillées (prises les armes à la main). Il est à déplorer la mort, par une balle perdue, du Capitaine CHOLET, Commandant la Section de Gendarmerie à St-Amand. Une dizaine de prisonniers - dont plusieurs devaient être exécutés par les insurgés - étaient libérés.

Dans l'après-midi, à la suite de coups de feu qui avaient été tirés contre les troupes allemandes, ces dernières incendiaient 8 immeubles du centre de la ville.

M. VIGIER, Chef Régional de la Milice Française à Orléans, entré à St-Amand avec les autorités d'occupation, était chargé du rétablissement de l'ordre dans le département, le Sous-Préfet intérimaire se trouvant de ce fait confiné dans un rôle strictement administratif.

Le 10 Juin, une soixantaine de personnes de la ville, pour la plupart parentes d'individus ayant participé à l'insurrection, étaient arrêtées à titre d'otages et transférées à Vichy, devant répondre sur leur vie de la sécurité des 25 otages emmenés par la résistance, parmi lesquels se trouvait notamment Mme BOUT de L'AN.

La défense de la ville était confiée au Lieutenant-Colonel ARDISSON, Commandant le 2<sup>e</sup> Bataillon du 1er Régiment de France.